

**Les Verts**  
**Anne Mahrer**  
**Présidente**

## **Questions aux partis politiques.**

### **1. Quels sont pour votre parti les enjeux centraux en matière culturelle à Genève et les changements que vous souhaiteriez mettre en oeuvre ou voir appliquer ces dix prochaines années**

Mettre en place un Conseil de la culture à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise composé de représentants de l'Etat (GE, VD, Haute-Savoie, Ain), communes, délégué-e-s du RAAC, coordonné par l'Etat.

La culture figure dans les thématiques développées dans le projet d'agglomération. Il s'agit de s'assurer que tous les acteurs culturels sont représentés dans le groupe de travail "Pratiques culturelles".

Cette prise en compte de la dimension transfrontalière permettra de regrouper les ressources et les acteurs culturels et de mettre en oeuvre une politique culturelle régionale en s'en donnant les moyens, sans attendre 10 ans.

Les Verts constatent qu'au niveau législatif cantonal (Grand Conseil) la culture ne fait l'objet d'aucun débat, conséquence sans doute du peu de moyens alloués par l'Etat à la culture. Nous avons une loi cantonale d'encouragement à la culture. Manque son règlement d'application. Il faudra également tenir compte des travaux de la Constituante.

### **2. Quelles solutions concrètes préconisez-vous afin :**

#### **a. d'améliorer la coordination et la complémentarité entre les entités Ville-Etat communes?**

Il faut distinguer ce qui est d'importance régionale, cantonale ou communale et engager chaque entité à prendre ses responsabilités dans la répartition des tâches.

#### **b. de donner une place aux artistes et acteurs culturels dans les réflexions qui précèdent les prises de décisions (atelier "gouvernance culturelle")**

Ils doivent être impliqués dans le Conseil de la culture, participer aux futurs projets d'urbanisation (par rapport aux équipements, notamment culturels) et donc être associés au projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

#### **c. de mettre en place une politique de financement par les pouvoirs publics en phase avec les développements actuels du secteur culturel ? (atelier "financement de la culture")**

Sur la base du recensement des dépenses municipales et cantonales, faire une analyse pointue des résultats et relever les disparités des aides des Etats, des Villes, et des communes.

Augmenter les dépenses de l'Etat en matière de culture, en proposant par exemple :

- a) 1 ct sur les recettes fiscales ordinaires
- b) un pourcentage sur le budget de fonctionnement

Ces 2 propositions (a et b) ne sont pas cumulatives.

#### **d. de développer le soutien à la création, à la recherche artistique novatrice ?**

Comme exprimé ci-dessus, une répartition plus équilibrée des ressources financières doit permettre de consacrer une part moins congrue à la création et à la recherche artistique. Ce soutien doit être lié à la mise à disposition de lieux pour travailler et créer.

#### **e. de défendre la diversité de l'offre culturelle et l'accès pour tous à la culture ?**

Nous avons la chance d'avoir, à Genève, une offre culturelle importante et d'une très grande diversité. Si l'on veut une culture plus accessible à tous, sa proximité doit être immédiate, notamment dans les quartiers. Elle l'est sous plusieurs aspects (bibliothèques municipales, bibliobus, lieux alternatifs à conserver) mais doit l'être plus largement en tenant compte de la diversité culturelle de la population et de ses besoins spécifiques.

#### **f. de soutenir le développement des liens entre école et culture ? (atelier "culture et société")**

Ces liens doivent être renforcés, notamment par une plus grande sensibilisation aux différentes disciplines artistiques. C'est au DIP de se donner des moyens suffisants afin de favoriser l'acquisition de connaissances et de clés de compréhension et d'interprétation de ces disciplines.

#### **g. de garantir aux artistes et acteurs culturels une protection sociale minimum? (atelier "statut social des artistes et acteurs culturels")**

Reconnaître le statut d'artiste et d'acteur culturel qui donnera accès à la même protection sociale que celle qui est garantie aux autres citoyens.

#### **h. de favoriser la mise à disposition de lieux de travail et de production pour les artistes? i. de permettre la réalisation de grandes infrastructures culturelles (ateliers "culture et urbanisme")**

Les Verts sont attachés à un processus participatif lors de l'élaboration de projets, notamment dans le cadre de l'urbanisation de nouveaux quartiers ou la réhabilitation de quartiers urbains appelés à se transformer. Dans cette perspective, et à l'image de ce qui a été initié dans le quartier de la Concorde à Châtelaine, cette dimension participative doit être prise en compte dans tout futur projet d'aménagement. Des périmètres importants existent à Genève et doivent permettre la cohabitation entre activités culturelles, économiques et sociales. Cette volonté de mixité pourrait garantir l'existence de lieux destinés aux artistes et acteurs culturels.

Par ailleurs, la récupération d'espaces doit être affirmée afin de permettre la création de nouveaux espaces alternatifs.

La réalisation des grandes infrastructures prévues (Nouvelle Comédie, Maison de la danse, agrandissement-rénovation de musées) qui ont une portée régionale, devrait trouver des appuis et des financements à l'échelle de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

### **3. Dans quelle mesure votre parti serait-il prêt à travailler en concertation avec le RAAC sur les problématiques culturelles.**

Par leur participation active aux ateliers, les Verts ont démontré un intérêt marqué pour la culture dans toute sa diversité et poursuivront ce travail de concertation avec le RAAC.